

Analyse nationale 2018

Le **Centre de Ressources DLA Sport** (CRDLA Sport) réalise chaque année l'analyse des accompagnements menés dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) auprès du secteur sportif sur l'ensemble du territoire.

Créé en 2002 par l'Etat et la Caisse des Dépôts, le DLA a pour fonction **d'accompagner les structures d'utilité sociale dans la consolidation de leurs activités et la pérennisation de leurs emplois.**

Pour plus d'informations sur le CR DLA Sport, rendez-vous sur le site www.crkla-sport.franceolympique.com

Pour plus d'informations sur le fonctionnement du DLA, rendez-vous sur le site www.info-dla.fr

Les chiffres clés du DLA en 2018

- **5 917 structures** bénéficiaires dont 95 % sont des associations
- **2 366 ingénieries**
- **24 587 264 M€** pour le budget global engagé

Les chiffres clés du DLA dans le secteur sportif en 2018

- **340 structures** bénéficiaires (soit 6 % de l'ensemble des structures accompagnées par le DLA)
- **423 accompagnements** de structures sportives
- **286 ingénieries** ont été organisées (soit 12% de l'ensemble des ingénieries mises en places par le DLA)
- **955 552 €** consommés pour la totalité des ingénieries.

Accompagnement : prise en charge d'une association sportive par un chargé de mission DLA sur une thématique définie sur la base d'un diagnostic. Une même structure peut être accompagnée plusieurs fois sur différentes thématiques, un accompagnement est alors comptabilisé à chaque fois.

Ingénierie : prestation réalisée pour une structure (« individuelle ») ou pour plusieurs structures (« collective »). Si une ingénierie collective concerne plusieurs structures, elle n'est comptabilisée qu'une fois.

Structure bénéficiaire : structure ayant bénéficié d'au moins une ingénierie.

Eléments méthodologiques

- Ce bilan est réalisé à partir d'une extraction des informations saisies par les chargés de mission DLA dans la base de données « Enée » pour les structures pour lesquelles le sport est indiqué en secteur principal. Cette extraction datant de mai 2019, il est possible que des accompagnements débutés en 2018 et se poursuivant en 2019 ne soient pas pris en compte.
 - Les ingénieries considérées sont celles inscrites comme étant « engagée », ou « achevée ». Celles qualifiées de « décidée » ou « rompue » n'ont pas été prises en compte.
 - Le Centre de Ressources DLA Sport traite les informations saisies afin de préciser, pour chaque structure bénéficiaire, la discipline sportive dont elle relève ou la fédération à laquelle elle est affiliée, si celle-ci est connue. Les thématiques d'accompagnements sont également requalifiées pour une catégorisation harmonisée et une analyse plus juste.
 - Les informations peuvent être saisies de diverses façons en fonction des chargés de mission DLA, notamment dans la qualification de la thématique de prestation ou dans la saisie en une ou plusieurs fois de prestations liées à une même ingénierie.
 - Les données sur l'emploi dans les structures bénéficiaires ne sont pas saisies par l'ensemble des DLA, ou le sont parfois de manière imprécise. Pour cette raison, ce document ne présente pas d'analyse de ces données.
 - Les éléments chiffrés ne doivent pas être comparés aux synthèses « Enée » nationales ou régionales dans la mesure où les dates d'extraction des données sont différentes et les informations retraitées sur la base de critères différents.
- ➔ L'analyse de ces accompagnements comporte donc des limites à prendre en compte. **Les données présentées dans ce document sont considérées comme de grandes tendances du secteur.**

Sommaire

1. Informations nationales

2. Informations régionales

- 2.1. Répartition des 340 structures bénéficiaires par région
- 2.2. Répartition des 286 ingénieries par région
- 2.3. Répartition des 136 ingénieries individuelles et 150 ingénieries collectives par région
- 2.4. Analyse

3. Thématiques d'accompagnements

- 3.1. Répartition des 286 ingénieries par thématique
- 3.2. Répartition des thématiques par format d'ingénierie

4. Répartition des structures bénéficiaires

- 4.1 Méthodologie
- 4.2 Répartition des 339 structures bénéficiaires par discipline sportive

5. Prestataires du secteur sportif

1. Informations nationales

En 2018, **423 accompagnements** de structures sportives ont été comptabilisés sur l'ensemble du territoire pour **5 917 structures bénéficiaires sur l'ensemble du DLA**. Au total, **286 ingénieries ont été organisées**, réparties en :

- 136 ingénieries individuelles (soit 48 % des ingénieries)
- 150 ingénieries collectives* (soit 52 % des ingénieries)

** Les ingénieries collectives ne sont pas exclusivement réservées à des structures sportives, elles peuvent également bénéficier à d'autres secteurs.*

Le nombre d'accompagnements a diminué par rapport à 2017 (423 contre 434). Le nombre de structures bénéficiaires (340 contre 369) et le nombre d'ingénieries (286 contre 288) ont également légèrement diminué pour cette année par rapport à l'année précédente.

Le nombre moyen d'accompagnements par structure a très légèrement augmenté : **1,47 accompagnement par association en moyenne** en 2018 contre 1,17 en 2017.

Au niveau budgétaire, l'ensemble des ingénieries ayant bénéficié aux structures sportives totalise **955 552 €** dont 930 644 € financés directement par le DLA et 24 907 € hors DLA (financement par un autre dispositif ou le bénéficiaire lui-même).

Le budget moyen d'une ingénierie individuelle est de 3 734 € et celui d'une ingénierie collective de 2 985 €.

Les ingénieries individuelles se sont déroulées sur une durée de **3,85 jours en moyenne**, contre **3,02 jours pour les ingénieries collectives**.

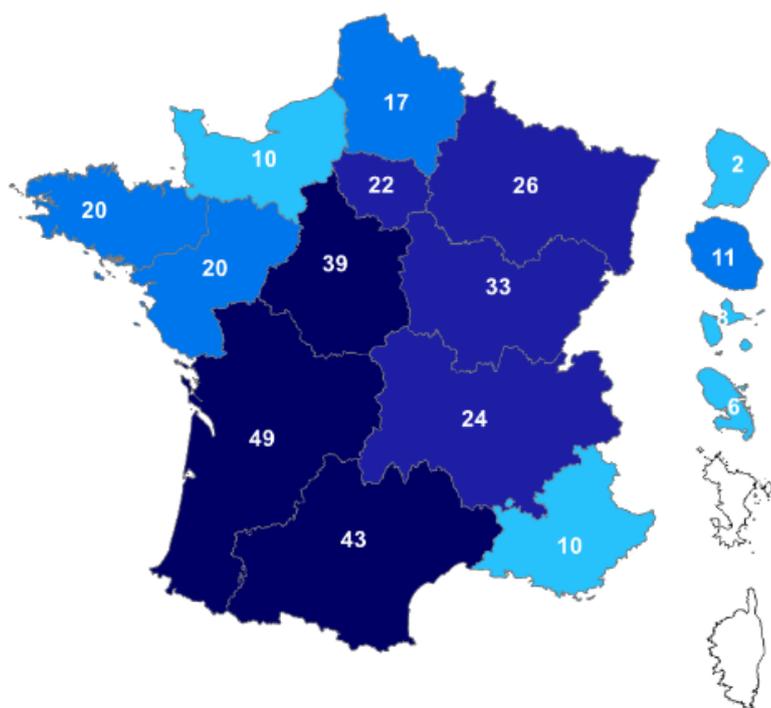
En 2018 les ingénieries représentent **977 jours d'intervention**, pour un **coût moyen de 955,56 € par jour**.

Remarque :

Le coût moyen d'accompagnement par jour est moins élevé de 15,25 euros par rapport à 2017. La moyenne de jours par accompagnement est quant à elle sensiblement identique à l'année précédente. Cela montre donc que malgré la baisse du nombre d'accompagnements dans le secteur sportif en 2018, l'investissement en nombre de jours n'a pas diminué pour autant.

2. Informations régionales

2.1. REPARTITION DES 340 STRUCTURES BENEFICIAIRES PAR REGION



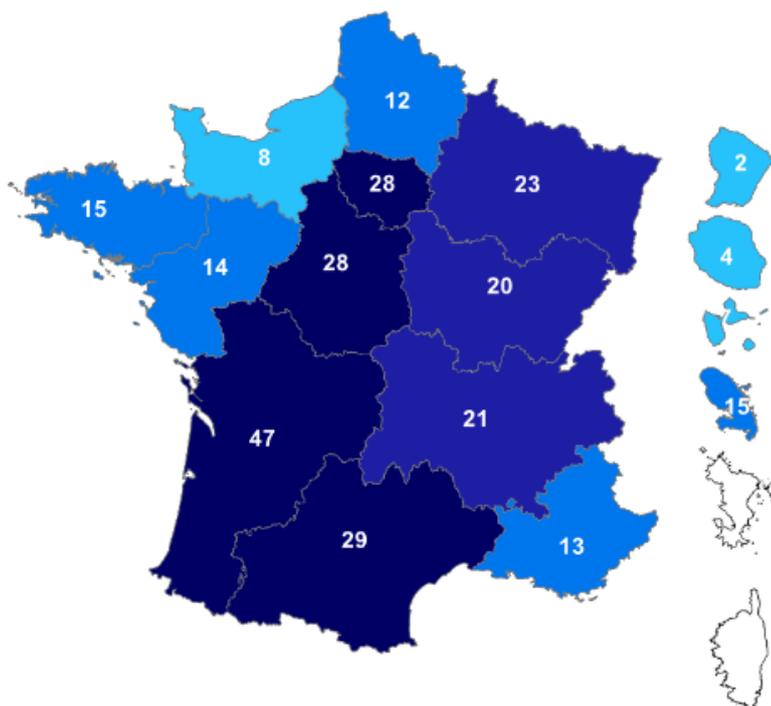
Nombre de structure bénéficiaires

- 2 à 10 structures
- 11 à 21 structures
- 22 à 38 structures
- 39 à 49 structures

Lecture :

On compte cinq régions avec 10 ou moins de 10 structures bénéficiaires, quatre entre 11 et 21, quatre entre 22 et 38, et trois régions qui totalisent chacune plus de 39 structures bénéficiaires.

2.2. REPARTITION DES 286 INGENIERIES PAR REGION



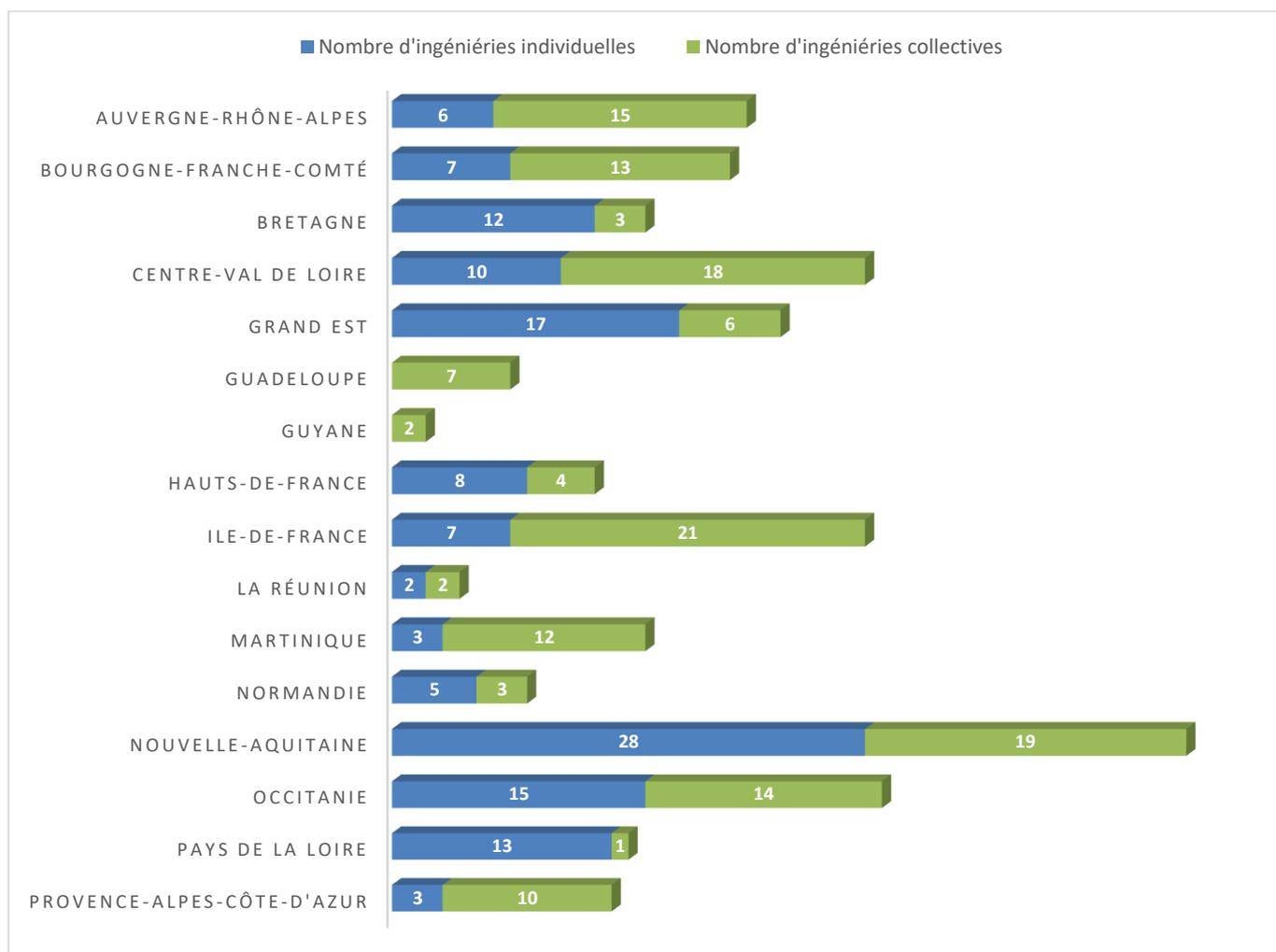
Nombre d'ingénieries

- de 2 à 8 ingénieries
- de 9 à 15 ingénieries
- de 16 à 24 ingénieries
- de 25 à 47 ingénieries

Lecture :

On compte quatre régions avec moins de 8 ingénieries, cinq entre 9 et 15, trois entre 16 et 24, et quatre régions qui totalisent chacune plus de 28 ingénieries sur leur territoire.

2.3. REPARTITION DES 136 INGENIERIES INDIVIDUELLES ET DES 150 INGENIERIES COLLECTIVES PAR REGION



Lecture :

La région Nouvelle-Aquitaine est la région ayant organisé le plus d'ingénieries en 2018 (47). Au total 7 régions ont organisé une majorité d'ingénieries individuelles et, 7 régions davantage d'ingénieries collectives.

2.4. ANALYSE

Le nombre d'ingénieries et le nombre de structures bénéficiaires varient fortement en fonction des régions.

La région Nouvelle-Aquitaine est celle ayant le plus de structures bénéficiaires du secteur sportif (49), et celle ayant réalisé le plus d'ingénieries (47).

Il est cependant important de souligner qu'il n'existe pas de corrélation directe entre le nombre de structures bénéficiaires et le nombre d'ingénieries.

Les ingénieries collectives peuvent être intersectorielles et donc plus larges que la représentation sportive.

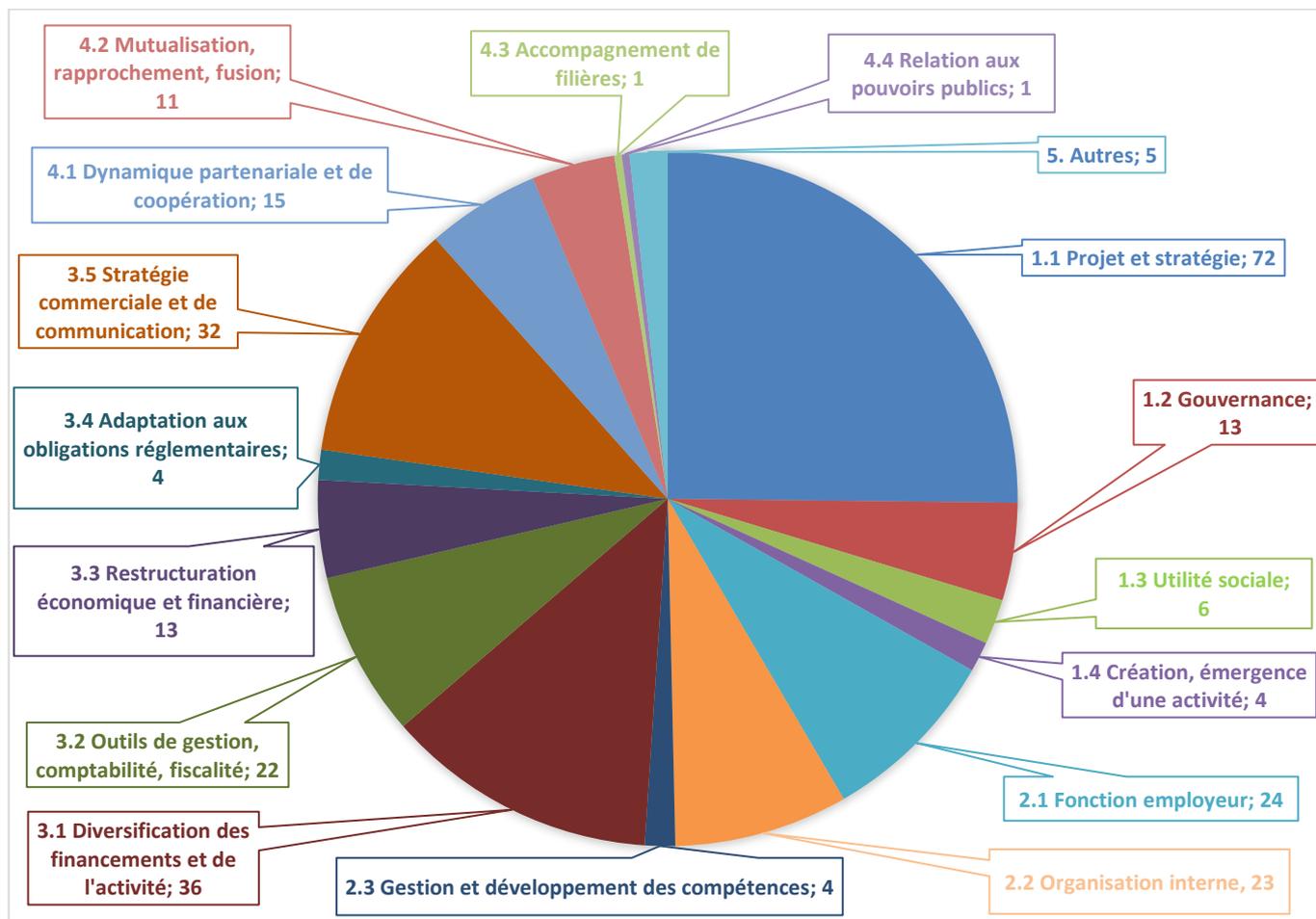
Certaines régions ont privilégié en 2018 les ingénieries collectives, comme la Guadeloupe ou l'Île-de-France, alors que d'autres se sont concentrées sur des accompagnements individuels, comme la région Pays de la Loire. Cette année, on remarque également l'absence de la Corse et le retour de la Guyane et de la Réunion.

Les variations entre les territoires sont influencées par différents facteurs :

- Le nombre d'associations sportives dans chaque région ;
- Le degré de structuration, notamment en termes d'emplois, de ces associations ;
- L'offre de services du mouvement sportif au niveau local (ligues/comités régionaux et départementaux) ;
- Les priorités d'accompagnement identifiées sur le territoire.

3. Thématiques d'accompagnement

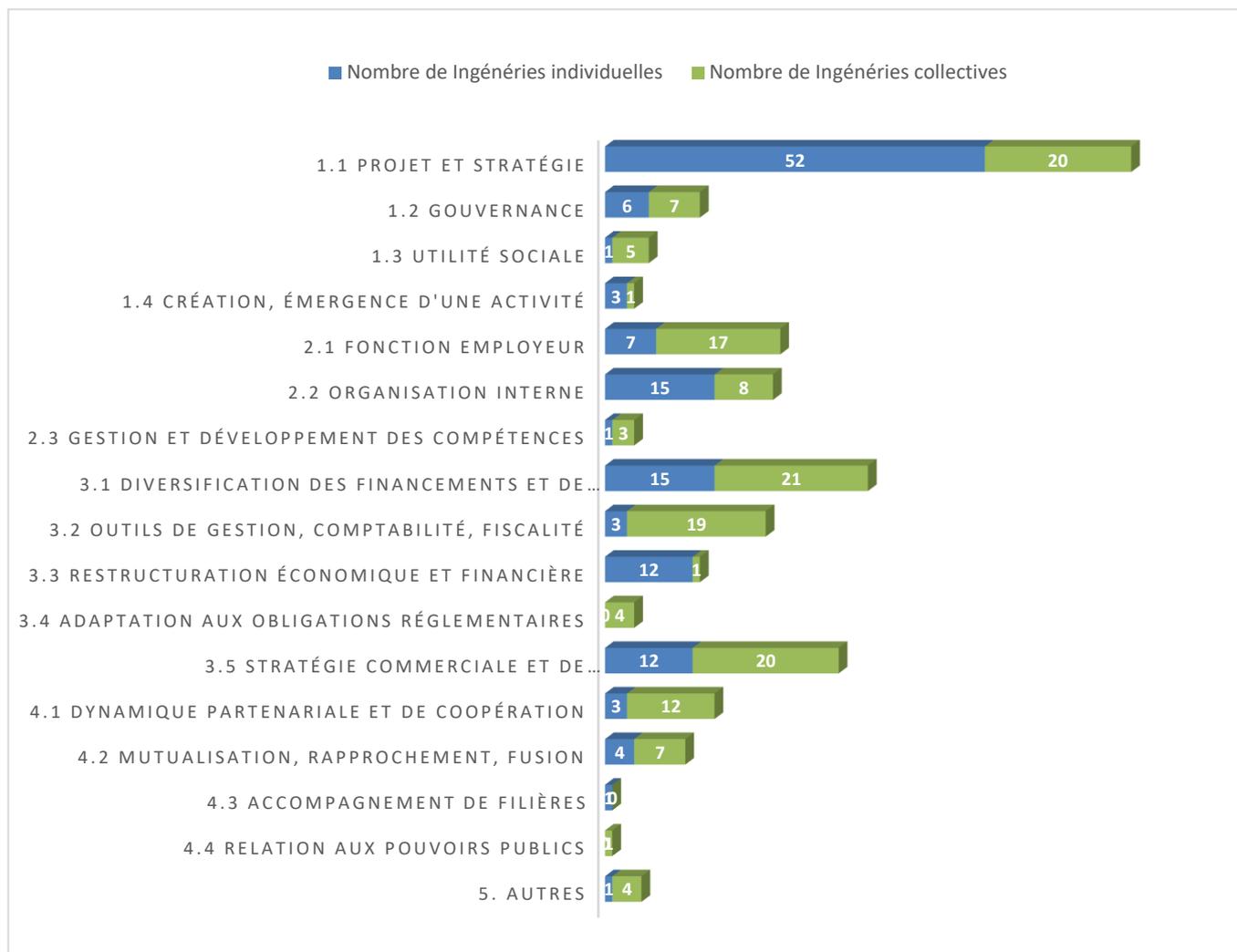
3.1 REPARTITION DES 286 INGENIERIES PAR THEMATIQUE



Lecture :

72 ingénieries ont concerné la thématique « Projet et stratégie » en 2018, ce qui correspond à 25 % des ingénieries.

3.2 REPARTITION DES THEMATIQUES PAR FORMAT D'INGENIERIE



Analyse :

La thématique « projet et stratégie » est la thématique la plus représentée dans les ingénieries sur le secteur sport, en notant que c'est une thématique davantage individuelle. La thématique « diversification des financements et de l'activité », est également majoritaire avec 36 accompagnements et est principalement envisagée en accompagnement collectif.

La thématique « projet et stratégie » était déjà prépondérante en 2017, mais connaît paradoxalement une légère baisse en 2018, reportée notamment sur des thématiques comme la « stratégie commerciale et de communication » ou les « outils de gestion, la comptabilité et la fiscalité ».

4. Répartition des structures bénéficiaires

4.1. METHODOLOGIE

Les données qui figurent dans la base de données « Enée » ne permettent pas une identification systématique des disciplines sportives. Le Centre de Ressources DLA Sport retraite donc le fichier afin d'attribuer une discipline à chaque structure, soit grâce au nom du club, soit par une recherche internet ou la sollicitation des structures porteuses du DLA. Attention : cela ne signifie pas que celles-ci sont affiliées à la fédération de cette discipline.

Lorsqu'une discipline unique ne peut être identifiée, les structures ont été regroupées soit vers une fédération à laquelle elles sont affiliées, soit dans la catégorie multisports.

4.2. REPARTITION DES XX STRUCTURES BENEFICIAIRES PAR DISCIPLINE

Disciplines	Nombres de structures bénéficiaires	Disciplines	Nombres de structures bénéficiaires	Disciplines	Nombres de structures bénéficiaires
Football	32	Equitation	5	USEP	2
Handball	23	Escrime	5	Montagne et Escalade	2
Basket-ball	22	OMS	5	Aviron/Canoë-Kayak	1
Tennis	16	Triathlon	5	Baseball et softball	1
Cyclisme	14	Volley-ball	5	Chasse	1
Sport adapté	13	Gr. d'employeurs	5	Cirque	1
Canoë-Kayak	12	Escalade	4	Clubs Alpains et de Montagne	1
Gymnastique	11	Natation	4	Clubs de la défense	1
Athlétisme	10	Roller	4	Football américain	1
Multisport	10	Danse	3	Haltérophilie	1
Clubs omnisports	9	Sport pour tous	3	Hockey	1
Rugby	9	ASPTT	2	Jeu de balle au tambourin	1
Voile	9	Cyclotourisme	2	Lutte	1
CDOS	9	FSCF	2	Médecine du sport	1
Judo	8	FSGT	2	Pêche	1
Tennis de table	8	Golf	2	Pelote basque	1
Badminton	6	Hockey sur glace	2	Sports de glace	1
Handisport	6	Karaté	2	Char à voile	1
Ufolep	6	Randonnée	2	Vol libre	1
Aviron	5	Ski	2	Sport en Milieu Rural	1
Boxe	5	Sports de nature	2	Total général	340
EPGV	5	Taekwondo	2		

Lecture :

32 structures organisant la pratique du football ont bénéficié d'au moins un accompagnement en 2018. Il y en a eu 23 pour le handball et 22 pour le basket-ball.

5. Prestataires du secteur sportif

Le prestataire est l'intervenant qui réalise l'ingénierie au bénéfice des structures. **81 prestataires différents** sont intervenus en 2018 pour les associations sportives.

41 prestataires ne sont intervenus que pour une seule ingénierie (soit 61 % des prestataires).

Le prestataire le plus sollicité est intervenu sur 19 ingénieries.

Les 5 prestataires les plus sollicités cumulent 69 ingénieries soit près de 34 % des ingénieries sport.

Globalement, il n'y a **pas de concentration des prestataires sur le secteur sport** mais un grand nombre d'intervenants uniques, avec tout de même trois prestataires qui interviennent plus fréquemment.

Avec le soutien de

